

PLAN LOCAL D'URBANISME



BILAN DE LA CONCERTATION

**Projet de modification du
Plan Local d'Urbanisme
de la commune de Créteil
« Boule – Chemin des mèches »**



Introduction

Par arrêté n°AP2024-012 du 14 mars 2024, le Président du Territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) a engagé une procédure de modification du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Créteil afin de modifier le règlement afin de permettre l'aménagement de projets immobiliers (résidentiels, logements et mixte) à travers la création de secteurs de plan masse sur des sites accueillants aujourd'hui :

- Un bâtiment à usage de bureaux et d'activités situé sur l'îlot compris entre la rue Saint-Simon et la rue André Charles Boulle ;
- Un centre de formation situé chemin des Mèches ;

Compte tenu de son objet, la modification est susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement, c'est pourquoi Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) a réalisé une évaluation environnementale intégrée à la notice de présentation du projet de dossier de modification.

Conformément aux dispositions de l'article L.103-2 du code de l'urbanisme, GPSEA a organisé une concertation avec le public dans le cadre de la procédure de modification de droit commun.

La délibération n°CT2024.2/033-2 en date du 3 avril 2024 a ainsi fixé les modalités de la concertation.

Il convient désormais d'établir le bilan de cette concertation avant de procéder à l'enquête publique.

Le présent document recense les modalités d'organisation de cette concertation et tire le bilan de la concertation.

1. Les modalités de la concertation

Par délibération n°CT2024.2/033-2 en date du 3 avril 2024, GPSEA a fixé les modalités de concertation relative à la modification de droit commun de la modification de la commune de Créteil.

Elles ont été définies ainsi :

- Parution d'un article sur les sites Internet de la ville de Créteil (www.ville-creteil.fr) et de GPSEA (www.sudestavenir.fr) ;
- Mise à disposition du projet de modification et d'un registre destiné à recevoir les observations du public au sein des locaux :
 - o De la Mairie de Créteil, Direction de l'urbanisme, 1 Place Salvador Allende, 94000, Créteil, aux heures d'ouverture de la mairie, les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 17h00, le mardi de 9h00 à 12h30 ;
 - o De la Direction des affaires juridiques, des assemblées et du patrimoine de GPSEA, 14 rue Le Corbusier, 94000, Créteil, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- Mise à disposition du projet de modification sur les sites internet de la commune de Créteil (www.ville-creteil.fr) et de GPSEA (www.sudestavenir.fr) ainsi que sur le site de publication administrative suivant : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-modification-plu-creteil> ;
- Les observations du public pourront être adressées :
 - o Sur le site de publication administrative suivant : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-modification-plu-creteil> ;
 - o Par voie électronique à l'adresse suivante : concertation-modification-plu-creteil@mail.registre-numerique.fr ;

2. Synthèse de la concertation mise en œuvre

GPSEA a permis au public d'accéder aux informations relatives au projet avant enquête publique et de pouvoir formuler d'éventuelles observations et propositions.

Pour mettre en œuvre cette concertation, différents outils ont été utilisés. En voici la synthèse :

2.1 Les annonces légales

Une annonce légale est parue le 20 mars 2024 dans Le Parisien 94 n°24748 dans le but d'annoncer qu'une procédure de modification est lancée.



Extrait Le Parisien 94 n°24748 – 20 mars 2024

VIII ANNONCES 94

LES MARCHÉS PUBLICS

Section 1 - Identification de l'acheteur
 Ville de Chennevières-sur-Marne
 2024-03-00001

Section 2 - Description
 L'acheteur souhaite acheter des fournitures de bureau.

Section 3 - Informations
 Date limite de dépôt des offres : 2024-03-27

JUDICIAIRES ET LÉGALES

AVIS DE RÉSILIATION DU CONTRAT SOCIÉTÉ SEBASTIEN DU FORT DE COMMERCE.

Constitution de société

LECARNOT VLR

AVIS DIVERS

COMMUNE DE CRETEIL

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Divers société

Le Grand Parisien

Mercredi 20 mars 2024

Publiez votre ANNONCE LÉGALE avec Le Parisien

- Formulaires certifiés pour une annonce conforme
- Attestation de parution pour le greffe immédiate et gratuite
- Paiement 100% sécurisé
- Affichage en temps réel

Rendez-vous sur leparisien.annonces-legales.fr

2.2 Les articles sur les sites internet

Des articles relatifs au projet de modification du PLU ont été mis en ligne sur le site internet de la commune de Créteil (www.ville-creteil.fr) et de GPSEA (www.sudestavenir.fr) permettant aux habitants d'être informés de l'état d'avancement du projet de modification.

The screenshot shows the homepage of the website <https://www.ville-creteil.fr>. At the top, there are navigation links and a search bar. Below this, there are several news articles. The article titled "Projet de modification du PLU : Boule - Chemin des Nêches" is highlighted with a red box. To the right of the main content area, there are logos for "Soliguide Creteil" and "PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS".

LA MAIRIE VOUS INFORME

- 26/04/2024 > 27/04/2024**
Cirque Éloïze : Entre ciel et mer
Les 26 et 27 avril, rendez-vous à la Maison des arts et de la culture (Mac) pour assister à la repr ...
- 27/03/2024 > 30/04/2024**
Partir en vacances : votre Caf peut vous aider
Séjours en villages vacances ou en campings, colonies de vacances, activités sportives, loisirs... ..
- 03/04/2024 > 30/04/2024**
Présentation des Séjours seniors 2024
Découvrez un éventail de possibilités pour vos escapades : des séjours à l'étranger, des circuits ...

[TOUTES LES ACTUALITÉS](#)

LA MAIRIE VOUS INFORME

- 01/02/2024 > 30/04/2024**
Rentrée scolaire 2024-2025
Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2024-2025 sont à effectuer du 1er février au 30 avril 2024 ...
- 13/04/2024 > 17/05/2024**
Projet de modification du PLU : Boule - Chemin des Nêches
En accord avec la Ville de Créteil, Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) a engagé une procédure de ...
- 05/04/2024 > 31/05/2024**
Rapport Développement durable 2023
Ce rapport présente les stratégies et initiatives vertueuses déployées. ...
- 26/07/2023 > 31/05/2024**
Haut du Mont-Mesly : démolition de l'immeuble rue Cardinaud
La démolition de l'immeuble au 1-13, rue Henri Cardinaud est prévue de janvier à mai 2024. L'installation ...
- 24/06/2024**
Conseil municipal
Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 24 juin à 20h30. ...
- 12/03/2024 > 31/07/2024**
Nouveau : une aide financière à la rénovation énergétique en copropriété
Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), votre intercommunalité, propose de subventionner les travaux de ...
- 20/12/2023 > 18/12/2024**
Les permanences info-énergie
Vous voulez maîtriser vos consommations et/ou engager des travaux de rénovation énergétique ? Grand ...
- 27/02/2024 > 27/02/2025**
La Ville recrute des animateurs périscolaires
Que vous soyez titulaire du BAFA, stagiaire ou non diplômé(e), nous avons des opportunités pour vous ...
- 02/10/2023 > 21/06/2025**
Des permanences de conseil sur l'énergie
Le CCAS de la Ville a mis en place des permanences pour conseiller et aider les ménages à ...
- 16/11/2023**
Permanences du Défenseur des droits
Afin de veiller au respect des droits et libertés de chacun et d'élargir son offre d'accès au ...
- 19/01/2023 > 30/04/2023**
Démocratie locale : Avec le budget participatif, vos idées feront Créteil !
Les Cristoliennes et les Cristoliens de plus de 15 ans

Capture écran – Page de garde site internet de la commune de Créteil – le 29 mars 2024

UBAP | Accueil - IDA | DRAI | registre numerique d... | CNAS | reservation de cles ve... | Acces aux application... | Se connecter a Outlook

Créteil

VIVRE SA VILLE

Rechercher

DÉCOUVRIR LA VILLE | LA MAIRIE | PARTICIPER | À TOUT ÂGE | SANTÉ & SOLIDARITÉ | CULTURE & SPORTS | HABITAT & CADRE DE VIE

Accueil / Habitat & Cadre de vie / Projet de modification du PLU : Boule - Chemin des Mèches

Projet de modification du PLU : Boule - Chemin des Mèches

En accord avec la Ville de Créteil, Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) a engagé une procédure de modification du plan local d'urbanisme (PLU) le 14 mars 2024.

Le projet de modification a pour principaux objectifs de modifier le règlement afin de permettre l'aménagement de projets immobiliers (résidentiels, logements et mixte) à travers la création de secteurs de plan masse sur des sites accueillants aujourd'hui :

- Un bâtiment à usage de bureaux et d'activités situé sur l'îlot compris entre la rue Saint-Simon et la rue André Charles Boule ;
- Un centre de formation situé chemin des Mèches.

Une concertation auprès du public sera organisée par GPSEA du lundi 15 avril au vendredi 17 mai 2024, et a pour objet la mise à disposition du projet de modification du PLU sur :

- Les sites Internet de GPSEA (<https://sudestavenir.fr/>) et de la commune de Créteil (<https://www.ville-creteil.fr/>) ;
- A la Mairie de Créteil, Direction de l'urbanisme, 1 Place Salvador Allende, 94000, Créteil, aux heures d'ouverture de la mairie, les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 17h00, le mardi de 9h00 à 12h30
- A la Direction des affaires juridiques, des assemblées et du patrimoine de GPSEA, 14 rue Le Corbusier, 94000, Créteil, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ;

Pendant la durée de la concertation, le public pourra consigner ses observations sur les registres papiers, tenus à sa disposition dans chacun des lieux susmentionnés ainsi que sur le registre dématérialisé accessible via le lien suivant : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-modification-plu-creteil>

Les observations pourront également être adressées par voie électronique à l'adresse suivante : concertation-modification-plu-creteil@mail.registre-numerique.fr

HAUT DE PAGE

- Actualités
- Marchés forains
- Développement durable
- Espaces verts
- Travaux en cours
- Signalement dans l'espace public
- Collecte et gestion des déchets
- L'animal en ville
- Urbanisme
- Logement
- Voirie
- Eau et assainissement
- Rénovation urbaine

Logo Ville de Créteil

DÉMARCHES EN LIGNE

RENDEZ-VOUS EN LIGNE

NOUS CONTACTER

MÉTÉO DU JOUR

L'INDICE EUROPÉEN / ATMO:

AIR PARIS / 100

Capture écran – Site internet de la commune de Créteil – le 29 mars 2024



Accueil > Notre territoire > Compétences > Aménagement et développement > Plan Local d'Urbanisme > **PLU Créteil**

Créteil

Procédure en cours

• Modification de droit commun "Boule- Chemin des Mèches" engagée le 14 mars 2024

Par arrêté du Président n°**AP2024-012** en date du 14 mars 2024, une procédure de modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Créteil a été engagée afin de permettre l'aménagement de projets immobiliers (résidentiels, logements et mixte) à travers la création de secteurs de plan masse sur des sites accueillants aujourd'hui :

- Un bâtiment à usage de bureaux et d'activités situé sur l'îlot compris entre la rue Saint-Simon et la rue André Charles Boule ;
- Un centre de formation situé chemin des Mèches ;

Par délibération n° **CT2024.2/033-2** en date du 3 avril 2024, Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) a fixé les modalités de concertation relative à la modification du PLU de la commune de Créteil.

Une concertation auprès du public sera organisée par GPSEA du lundi 15 avril au vendredi 17 mai 2024, et a pour objet la mise à disposition du projet de modification du PLU sur :

- Les sites Internet de GPSEA (<https://sudestavenir.fr/>) et de la commune de Créteil (<https://www.ville-creteil.fr/>) ;
- A la Mairie de Créteil, Direction de l'urbanisme, 1 Place Salvador Allende, 94000, Créteil, aux heures d'ouverture de la mairie, les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 17h00, le mardi de 9h00 à 12h30
- A la Direction des affaires juridiques, des assemblées et du patrimoine de GPSEA, 14 rue Le Corbusier, 94000, Créteil, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ;

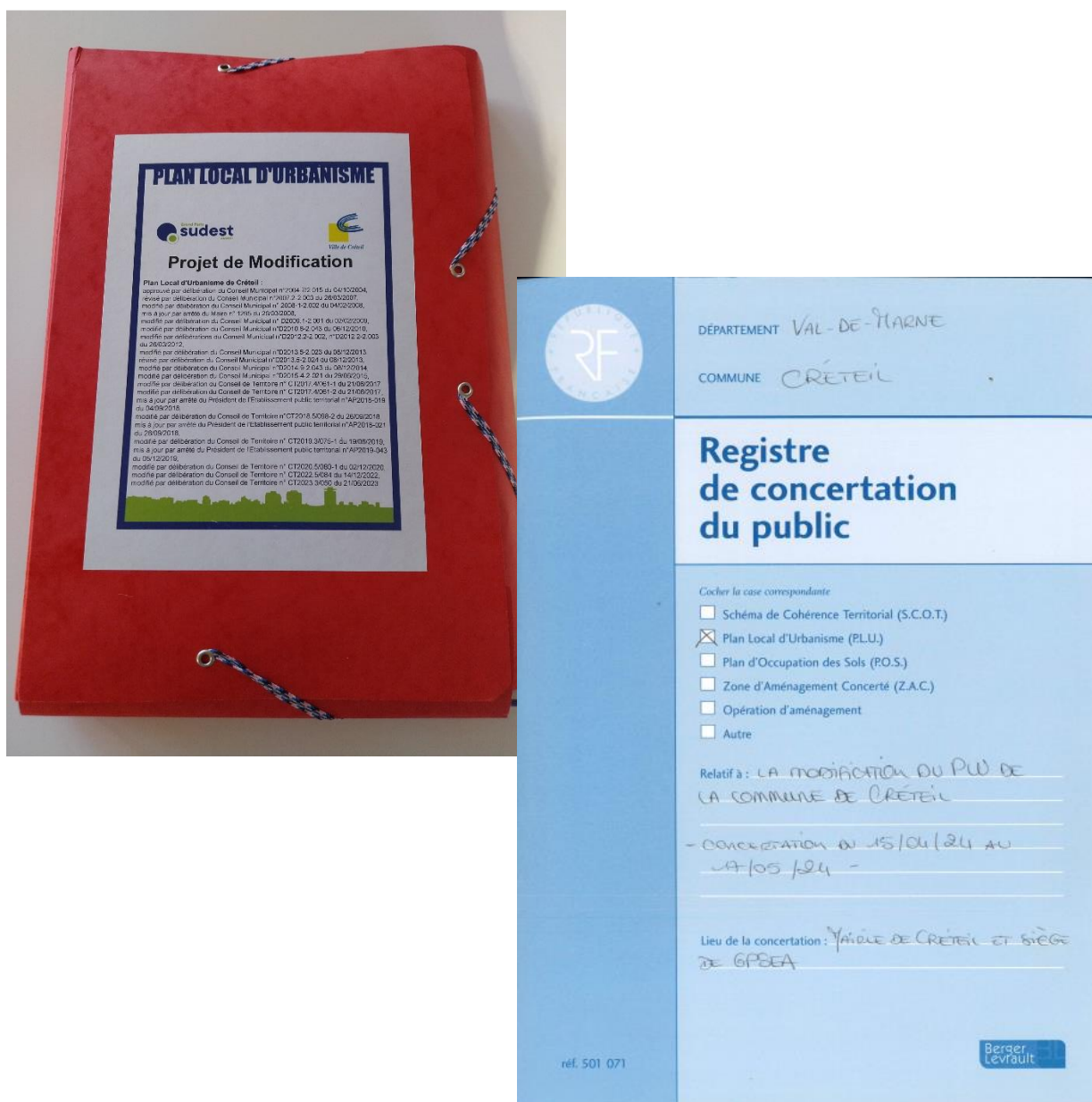
Pendant la durée de la concertation, le public pourra consigner ses observations sur les registres papiers, tenus à sa disposition dans chacun des lieux susmentionnés ainsi que sur le registre dématérialisé accessible via le lien suivant : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-modification-plu-creteil>

Les observations pourront également être adressées par voie électronique à l'adresse suivante : concertation-modification-plu-creteil@mail.registre-numerique.fr

2.3 Les dossiers papiers consultables

Des dossiers ont été mis à disposition du public du lundi 15 avril au vendredi 17 mai 2024 à la Direction des affaires juridiques, des assemblées et du patrimoine de GPSEA et à la Direction de l'urbanisme de la mairie de Créteil durant les horaires d'ouverture des lieux susvisés.

Le dossier comprenait un registre papier, les projets de notice de présentation, de règlement, du plan de zonage et de l'extrait du secteur de plan de masse ainsi que l'arrêté engageant la procédure et la délibération fixant les modalités de concertation.



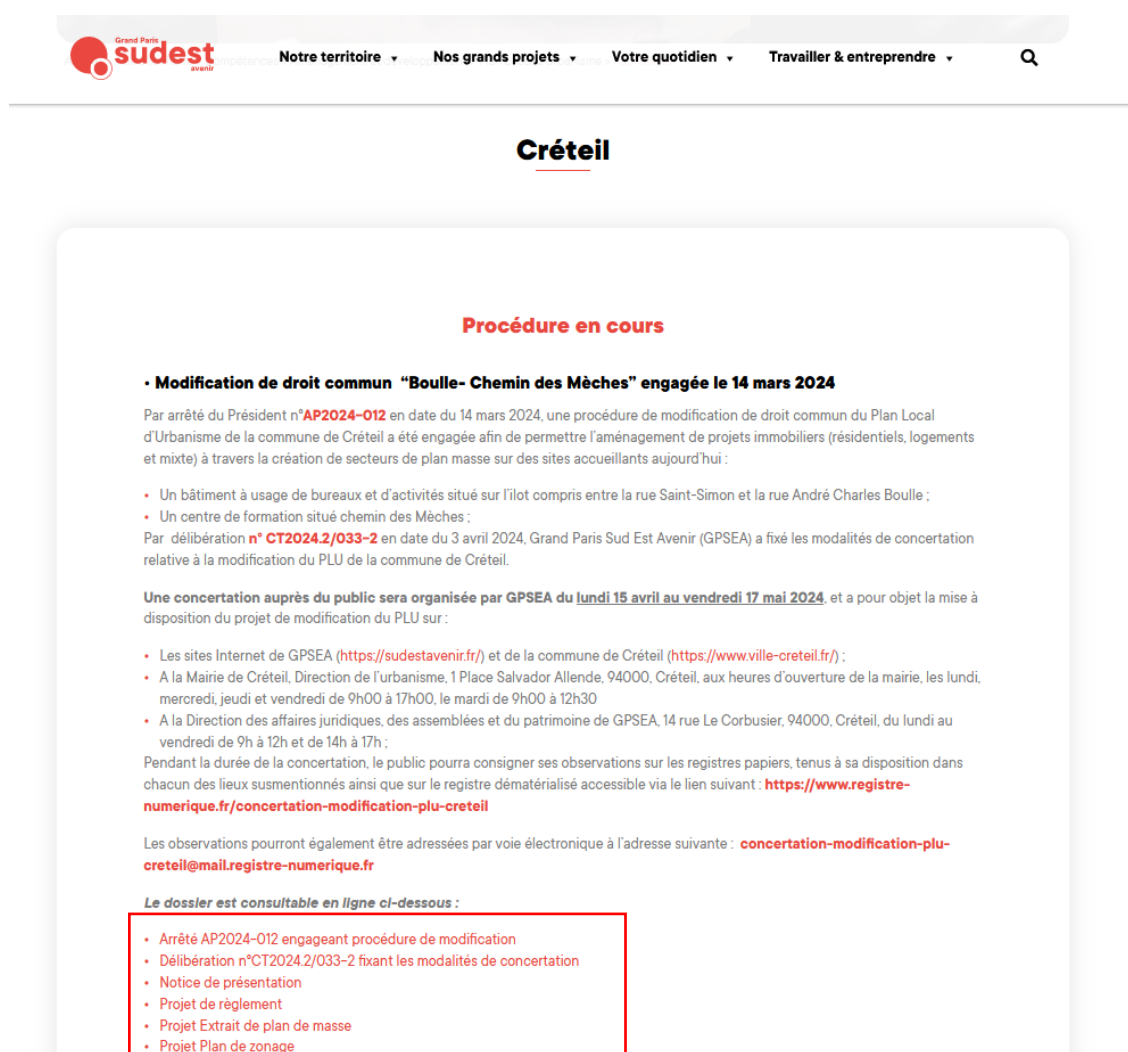
Des registres papiers accompagnaient ces dossiers mis à disposition du public afin que puissent être recueillies les remarques et propositions du public.

2.4 Les dossiers consultables en ligne

Le dossier était consultable sur les sites internet de la ville et de GPSEA. Cette mise à disposition a eu lieu du lundi 15 avril au vendredi 17 mai 2024.

Un site de registre numérique a été ouvert afin de pouvoir consulter le dossier en ligne et déposer des observations : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-modification-plu-creteil> .

De plus, une adresse de messagerie électronique a été créée afin de récolter les observations du public : concertation-modification-plu-creteil@mail.registre-numerique.fr.



Grand Paris sudest avenir Notre territoire ▾ Nos grands projets ▾ Votre quotidien ▾ Travailler & entreprendre ▾ Q

Créteil

Procédure en cours

• Modification de droit commun "Boule- Chemin des Mèches" engagée le 14 mars 2024

Par arrêté du Président n°**AP2024-012** en date du 14 mars 2024, une procédure de modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Créteil a été engagée afin de permettre l'aménagement de projets immobiliers (résidentiels, logements et mixte) à travers la création de secteurs de plan masse sur des sites accueillants aujourd'hui :

- Un bâtiment à usage de bureaux et d'activités situé sur l'îlot compris entre la rue Saint-Simon et la rue André Charles Boule ;
- Un centre de formation situé chemin des Mèches ;

Par délibération n° **CT2024.2/033-2** en date du 3 avril 2024, Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) a fixé les modalités de concertation relative à la modification du PLU de la commune de Créteil.

Une concertation auprès du public sera organisée par GPSEA du lundi 15 avril au vendredi 17 mai 2024, et a pour objet la mise à disposition du projet de modification du PLU sur :

- Les sites Internet de GPSEA (<https://sudestavenir.fr/>) et de la commune de Créteil (<https://www.ville-creteil.fr/>) ;
- A la Mairie de Créteil, Direction de l'urbanisme, 1 Place Salvador Allende, 94000, Créteil, aux heures d'ouverture de la mairie, les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 17h00, le mardi de 9h00 à 12h30
- A la Direction des affaires juridiques, des assemblées et du patrimoine de GPSEA, 14 rue Le Corbusier, 94000, Créteil, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ;

Pendant la durée de la concertation, le public pourra consigner ses observations sur les registres papiers, tenus à sa disposition dans chacun des lieux susmentionnés ainsi que sur le registre dématérialisé accessible via le lien suivant : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-modification-plu-creteil>

Les observations pourront également être adressées par voie électronique à l'adresse suivante : concertation-modification-plu-creteil@mail.registre-numerique.fr

Le dossier est consultable en ligne ci-dessous :

- Arrêté AP2024-012 engageant procédure de modification
- Délibération n°CT2024.2/033-2 fixant les modalités de concertation
- Notice de présentation
- Projet de règlement
- Projet Extrait de plan de masse
- Projet Plan de zonage

Projet de modification du PLU

Se connecter - Grand P... UGAP Accueil - IDA DRAT Registre Numérique d'... CNAS Réservation de clés vé... Accès aux applicatio... Se connecter à Ou

VIVRE SA VILLE

DÉCOUVRIR LA VILLE LA MAIRIE PARTICIPER À TOUT ÂGE SANTÉ & SOLIDARITÉ CULTURE & SPORTS HABITAT & CADRE DE VIE

Accueil / Habitat & Cadre de vie / Projet de modification du PLU : Boule - Chemin des Mèches

Ecoutez

Projet de modification du PLU : Boule - Chemin des Mèches

En accord avec la Ville de Créteil, Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) a engagé une procédure de modification du plan local d'urbanisme (PLU) le 14 mars 2024.

Le projet de modification a pour principaux objectifs de modifier le règlement afin de permettre l'aménagement de projets immobiliers (résidentiels, logements et mixte) à travers la création de secteurs de plan masse sur des sites accueillants aujourd'hui :

- Un bâtiment à usage de bureaux et d'activités situé sur l'îlot compris entre la rue Saint-Simon et la rue André Charles Boule ;
- Un centre de formation situé chemin des Mèches.

Une concertation auprès du public sera organisée par GPSEA du lundi 15 avril au vendredi 17 mai 2024, et a pour objet la mise à disposition du projet de modification du PLU sur :

- Les sites Internet de GPSEA (<https://sudestavenir.fr/>) et de la commune de Créteil (<https://www.ville-creteil.fr/>) ;
- A la Mairie de Créteil, Direction de l'urbanisme, 1 Place Salvador Allende, 94000, Créteil, aux heures d'ouverture de la mairie, les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 17h00, le mardi de 9h00 à 12h30
- A la Direction des affaires juridiques, des assemblées et du patrimoine de GPSEA, 14 rue Le Corbusier, 94000, Créteil, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ;

Pendant la durée de la concertation, le public pourra consigner ses observations sur les registres papiers, tenus à sa disposition dans chacun des lieux susmentionnés ainsi que sur le registre dématérialisé accessible via le lien suivant : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-modification-plu-creteil>

→ Consulter le dossier de concertation

Les observations pourront également être adressées par voie électronique à l'adresse suivante : concertation-modification-plu-creteil@mail.registre-numerique.fr

HAUT DE PAGE

- Actualités >
- Marchés forains >
- Développement durable >
- Espaces verts >
- Travaux en cours >
- Signalement dans l'espace public >
- Collecte et gestion des déchets >
- L'animal en ville >
- Urbanisme >
- Logement >
- Voirie >
- Eau et assainissement >
- Rénovation urbaine >

Captures d'écran : article site internet Ville de Créteil et GPSEA - le 16 avril 2024

https://www.registre-numerique.fr/concertation-modification-plu-creteil

Se connecter - Grand... UGAP Accueil - IDA DRAT R N Registre Numérique d'... CNAS Réservation de clés vé... Accès aux application... Se connecter à Outlook

REGISTRE NUMERIQUE AU SERVICE DE LA PARTICIPATION DÉMATÉRIALISÉE Le dossier Consulter les contributions Déposer votre contribution

CONCERTATION SUR LA MODIFICATION PLU DE LA COMMUNE DE CRÉTEIL (PROCÉDURE DITE « BOULLE-CHEMIN DES MÈCHES »)

OUVERT LE 15/04/2024 À 09 HEURES, CE REGISTRE SERA CLOS LE 17/05/2024 À 17 HEURES

En accord avec la Ville de Créteil, Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) a engagé une procédure de modification du plan local d'urbanisme (PLU) le 14 mars 2024.

Le projet de modification a pour principaux objectifs de modifier le règlement afin de permettre l'aménagement de projets immobiliers (résidentiels, logements et mixte) à travers la création de secteurs de plan masse sur des sites accueillants aujourd'hui :

- Un bâtiment à usage de bureaux et d'activités situé sur l'îlot compris entre la rue Saint-Simon et la rue André Charles Boule ;
- Un centre de formation situé chemin des Mèches.

Une concertation auprès du public sera organisée par GPSEA du lundi 15 avril au vendredi 17 mai 2024, et a pour objet la mise à disposition du projet de modification du PLU sur :

- Les sites Internet de GPSEA (<https://sudestavenir.fr/>) et de la commune de Créteil (<https://www.ville-creteil.fr/>) ;
- A la Mairie de Créteil, Direction de l'urbanisme, 1 Place Salvador Allende, 94000, Créteil, aux heures d'ouverture de la mairie, les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 17h00, le mardi de 9h00 à 12h30
- A la Direction des affaires juridiques, des assemblées et du patrimoine de GPSEA, 14 rue Le Corbusier, 94000, Créteil, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ;

Pendant la durée de la concertation, le public pourra consigner ses observations sur les registres papiers, tenus à sa disposition dans chacun des lieux susmentionnés ainsi que sur le registre dématérialisé accessible via le lien suivant : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-modification-plu-creteil>

Les observations pourront également être adressées par voie électronique à l'adresse suivante : concertation-modification-plu-creteil@mail.registre-numerique.fr

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations personnelles vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant pendant toute la durée de l'enquête à l'éditeur du registre dont les coordonnées figurent dans la page mentions légales.

Mentions légales Chartre d'utilisation Données personnelles Ce registre dématérialisé de concertation est un service de Registre Numérique © PubliLégal 2014 - 2024

Je vous accepte l'utilisation de cookies mis en place afin de réaliser des statistiques de navigation. En savoir plus

registre-numerique.fr/concertation-modification-plu-creteil/documents

UGAP Accueil - IDA DRAT R N Registre Numérique d'... CNAS Réservation de clés vé... Accès aux application... Se connecter à Outlook

REGISTRE NUMERIQUE AU SERVICE DE LA PARTICIPATION DÉMATÉRIALISÉE Le dossier Consulter les contributions Déposer votre contribution

CONCERTATION SUR LA MODIFICATION PLU DE LA COMMUNE DE CRÉTEIL (PROCÉDURE DITE « BOULLE-CHEMIN DES MÈCHES »)

OUVERT LE 15/04/2024 À 09 HEURES, CE REGISTRE SERA CLOS LE 17/05/2024 À 17 HEURES

LE PROJET

[Retour à l'accueil](#)

DOSSIER

	Tout déployer	Tout fermer
033-2 - Plan local d'urbanisme - Modification de droit commun du plan local d'urbanisme de la commune de Créteil - Fixation des modalités de concertation de la procédure de modification Boule - Chemin des Mèche		153.35 Ko Q ⚙
1.notice de présentation Modification Boule Chemin des Mèches		3.96 Mo Q ⚙
2.Extrait secteurs de plan de masse		3.70 Mo Q ⚙
3.Projet règlement modification Boule Chemin des Mèches		3.53 Mo Q ⚙
4.projet plan zonage modif PLU creteil		3.10 Mo Q ⚙
AP2024-012 engageant procédure modif PLU Créteil		115.07 Ko Q ⚙

[Retour à l'accueil](#)

Je vous accepte l'utilisation de cookies mis en place afin de réaliser des statistiques de navigation. En savoir plus

Statistiques de consultation du registre dématérialisé :

- Nombre de visiteurs : 17
- Nombre de visites : 37
- Observations publiées : 0
- Nombre de téléchargements documents : 61
- Nombre de visualisations documents : 54

3. Bilan de la concertation

Aucune remarque n'a été apportée aux registres des dossiers de modification consultable en mairie de Créteil et au siège de GPSEA.

Conclusion

Au regard du présent bilan, il apparaît que les modalités de concertation définies par la délibération susvisée ont été mises en œuvre.

Cette concertation a permis d'associer la population dans le processus de modification du PLU de la commune de Créteil, et notamment :

- aux cristoliens de prendre connaissance du projet de modification et des objectifs visés ;
- de répondre aux interrogations des habitants ;
- d'apporter des éléments constructifs au projet de modification.

Il convient donc de dresser un bilan favorable de la concertation menée dans le cadre du projet de modification du PLU.

Ce bilan est destiné à être joint au dossier d'enquête publique conformément à l'article R.123-8 du code de l'environnement.